



Projet solaire de Cressia

Lettre d'information #1

Janvier 2024

LE MOT DU CHEF DE PROJET

Madame, Monsieur,



Les équipes de RWE Renouvelables France étudient depuis mars 2022 la faisabilité d'un projet photovoltaïque sur la commune de Cressia. Une première phase a consisté à obtenir l'accord de la mairie, propriétaire des terrains concernés. Des études évaluant les potentiels impacts sur la nature, l'activité agricole, le paysage et le territoire ont ensuite été réalisées. Enfin, la demande de permis de construire a été déposée en janvier 2024 à la mairie de Cressia !

Il reviendra ensuite aux services instructeurs de rendre leur avis sur le projet, en s'appuyant sur un solide dossier d'études d'impacts. Retrouvez dans cette lettre les conclusions du dossier d'études, la zone d'implantation prévue, et les prochaines étapes, dont l'enquête publique.

Je vous souhaite une très bonne année 2024 !

Swami Dulondel,
Chef de projets solaires, RWE Renouvelables France

LES DONNÉES CLÉS DU PROJET



6,4
hectares

Le potentiel du parc s'étendra sur 6,4 hectares pour une installation d'environ 8 800 panneaux.



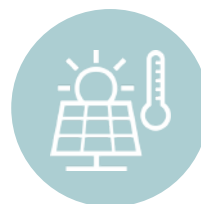
2 213
foyers

Le parc produira l'équivalent de la consommation électrique de 2 213 foyers (ADEME).



4,9
MWc

La puissance photovoltaïque est de 4,9 MWc (mégawatts-crête) potentiels sur cette zone de 6,4 ha.



2026

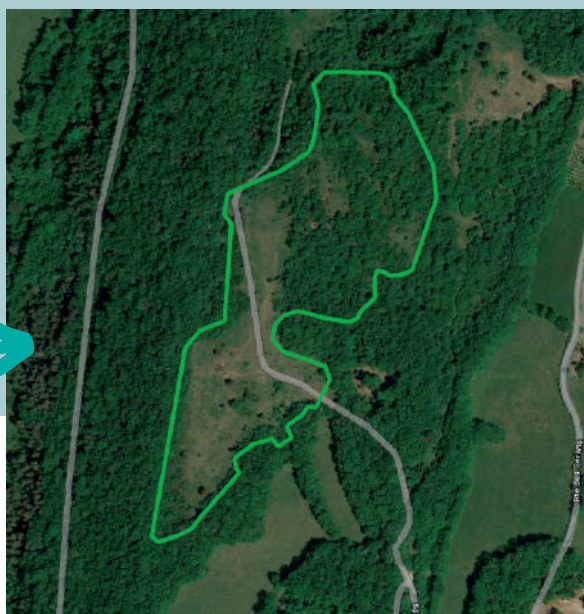
Le parc photovoltaïque de Cressia devrait être mis en service à l'horizon 2026.

Projet solaire de Cressia

LA FUTURE CENTRALE

Pourquoi un projet photovoltaïque à Cressia ?

Le choix s'est porté sur le site de Cressia du fait de son enrichissement au cours des vingt dernières années. La définition de la zone d'implantation du projet résulte de la prise en compte des divers enjeux locaux et environnementaux : écologie, patrimoine, intégration du parc solaire dans le paysage local.



LE DESIGN DE LA CENTRALE

La centrale solaire de Cressia sera composée de 8 800 panneaux de 1,2m au plus bas et à 2,8m au point haut. L'espacement des tables (entre 2,5 et 4m) permettra à la faune de se déplacer, et à la flore de continuer à prospérer sur le site.

LES ENJEUX DU SITE SELON LES BUREAUX D'ÉTUDES INDÉPENDANTS



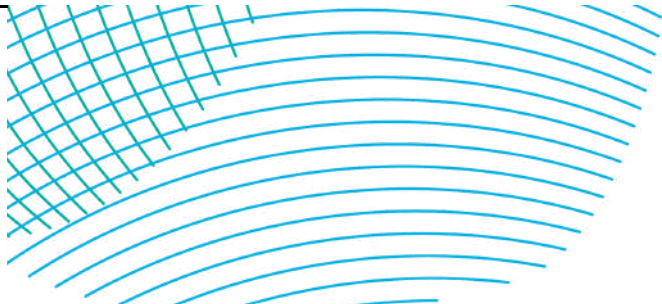
La zone d'étude présente des enjeux qualifiés globalement de "modérés" par Inddigo, le bureau d'études environnemental, de par la présence d'oiseaux et de chauves-souris dans les boisements environnants.



L'étude préalable agricole permet d'évaluer les effets du projet sur la filière agricole jurassienne, car celui-ci s'implante en partie sur des zones de prairie.



Pour affiner le résultat des études et respecter le code forestier, des experts forestiers de la Direction départementale technique du Jura ont délimité les espaces forestiers à conserver.



Bénéfices pour le territoire

Outre les bénéfices environnementaux apportés par le développement d'une énergie exempte d'émissions polluantes, les retombées financières pour la commune de Cressia seront multiples.

LES MESURES ENVIRONNEMENTALES

L'étude d'impacts réalisée dans le cadre du projet solaire permet, dans un premier temps, d'évaluer les impacts potentiels du projet. Ils sont qualifiés d'impacts "bruts". RWE Renouvelables France est ensuite tenu de proposer toutes les mesures nécessaires pour éviter, réduire ou, en dernier recours, compenser les impacts. Pour être recevable, un projet doit rechercher le moindre impact environnemental possible. Ces mesures de réduction et de compensation pourront aider à financer des projets de territoire.



LES RETOMBÉES FISCALES

Le parc solaire générera des retombées fiscales (taxes) pour les collectivités qui pourront les réinvestir à l'échelle communale et intercommunale.

Retombées fiscales* pour 6,4 ha :

Commune de Cressia	3 220 € / an
Terre d'Emeraude Communauté	7 020 € / an
Département du Jura	4 480 € / an

*simulation basée sur les dispositions fiscales en vigueur (source : impots.gouv.fr)

LES LOYERS ET INDEMNISATIONS DE CHEMINS

Pour la location des parcelles communales sur lesquelles sera implanté le projet, RWE versera à la commune de Cressia un loyer de 12 800 €/an et une indemnité d'utilisation des chemins communaux de 2 500 €/an.

En tout, la commune de Cressia recevra environ 18 500 € par an grâce à l'installation du parc solaire.

FOCUS : L'ÉCO-PÂTURAGE

Autour de la centrale solaire de Cressia sera mis en place de l'éco-pâturage : le fauchage et le débroussaillage des parcelles sera effectué grâce à la présence d'animaux, en l'occurrence de moutons. L'éco-pâturage apporte divers bénéfices : il permet de limiter les coûts d'entretien des parcelles, ainsi que ceux du nourrissage des bêtes. Par ailleurs, il permet une gestion plus durable, moins émettrice de pollution, de la végétation.

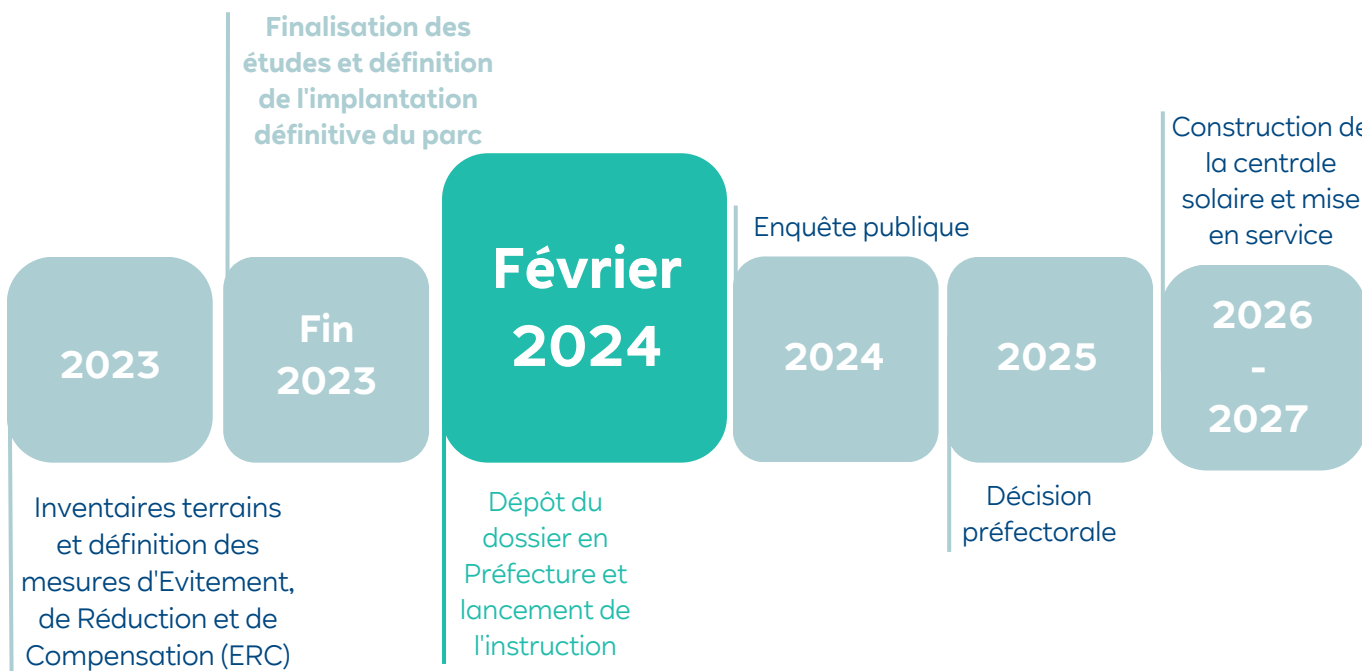


©Hans

Projet solaire de Cressia

LE PLANNING DU PROJET

Le développement d'un projet solaire est une démarche exigeante sur le long terme (5 à 7 ans en moyenne, en France). Elle s'appuie notamment sur des études naturalistes, paysagères et agricoles. Les résultats de ces études nous permettront d'avancer dans la définition de ce projet solaire : nombre et emplacement des panneaux, prise en compte des enjeux écologique et paysagers, accès pompiers, etc.



LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE



Vue depuis l'entrée de la zone d'implantation potentielle



Vue depuis le sud-ouest de la zone d'implantation potentielle

L'énergie solaire



25 à 30 ans

c'est la **durée de vie**
d'un panneau solaire

94 %

c'est le **taux de recyclabilité**
d'un module photovoltaïque

La France dispose du 5ème gisement solaire européen avec une production d'électricité renouvelable possible sur tout le territoire. À fin 2022, la **capacité solaire installée s'élevait à 15,8 GWc** (en progression de plus de 2,6 GWc). L'électricité produite par la filière solaire a atteint un nouveau record en 2022 avec près de 18,6 TWh produits, soit une augmentation de 31 % par rapport à l'année précédente. Le solaire a contribué à couvrir 4,1 % des besoins en électricité du pays en 2022 (contre 3% en 2021).

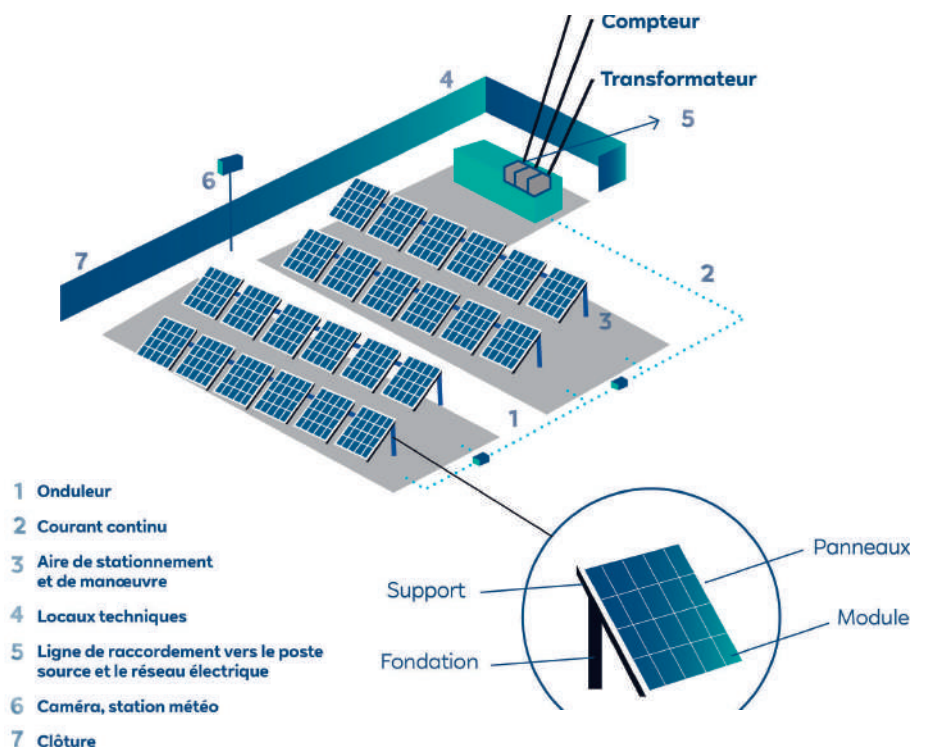
Les 3 atouts clés du photovoltaïque

- Le soleil est une ressource renouvelable, naturelle et inépuisable.
- Il s'agit d'une technologie fiable, performante et compétitive.
- Enfin, c'est une solution énergétique respectueuse de l'environnement

COMMENT FONCTIONNE UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE ?

Une centrale solaire fonctionne grâce à des modules photovoltaïques. Des onduleurs placés sous les panneaux collectent l'électricité et la convertissent en courant alternatif. L'électricité est acheminée vers un transformateur qui élève la tension électrique afin de la rendre compatible avec la tension du réseau électrique.

La puissance (ou capacité de production) d'un panneau solaire s'exprime en kilowatt crête (kWc) ou mégawatt crête (MWc) pour une centrale solaire. On parle en revanche de kilowatt heure (kWh) ou de mégawatt heure (MWh) pour désigner la production d'une installation.





Qui sommes-nous ?

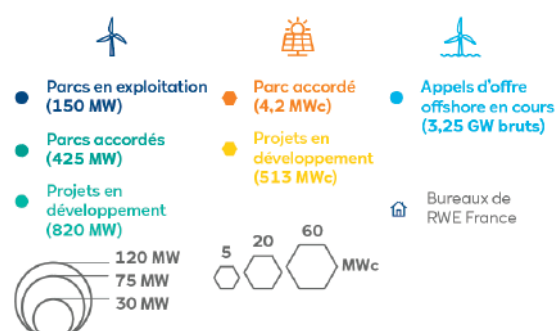
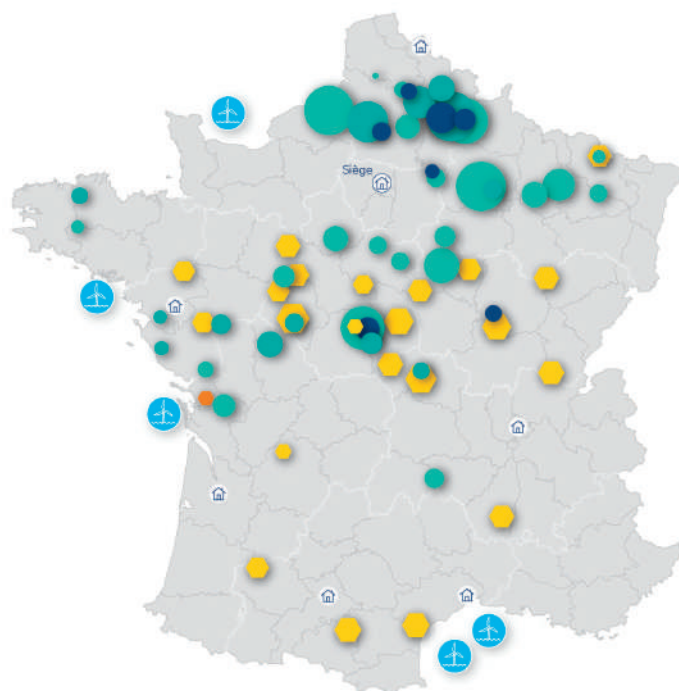
RWE RENOUVELABLES FRANCE

Filiale du groupe RWE, RWE est une Société à mission en France qui compte parmi les principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables.

Avec plus de 250 collaborateurs répartis à travers 7 agences régionales, nos équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires.

Le Groupe développe actuellement plus de 900 MW de projets éoliens terrestres et 400 MWc de projets solaires et a mis en service environ 150 MW en 2 ans. Il est par ailleurs positionné sur l'ensemble des appels d'offres éoliens en mer français et poursuit activement des projets dans le stockage et l'hydrogène.

S'inscrivant dans le temps long, RWE valorise la transparence de ses actions et le dialogue permanent avec tous ses partenaires pour favoriser la meilleure intégration possible de ses projets.



Contactez le chef de projet



Swami Dulondel
swami.dulondel@rwe.com

Retrouvez tous nos projets et plus d'informations sur notre site ici

